



**CONVENTION SUR
LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/BS/OETEG-HTPI/1/1
20 décembre 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**GROUPE D'EXPERTS TECHNIQUES A
COMPOSITION NON LIMITÉE SUR
L'IDENTIFICATION DES ORGANISMES VIVANTS
MODIFIÉS DESTINÉS A ÊTRE UTILISÉS
DIRECTEMENT POUR L'ALIMENTATION
HUMAINE OU ANIMALE, OU A ÊTRE
TRANSFORMÉS**

Montréal, 16-18 mars 2005

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - 2.1. Election du bureau;
 - 2.2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 2.3. Organisation des travaux.
3. Examen des questions pertinentes dans l'élaboration des conditions d'identification détaillée des organismes vivants modifiés qui sont destinés à être utilisés directement pour l'alimentation humaine ou animale, ou à être transformés:

Partie I:

- a) La documentation qui doit accompagner les organismes vivants modifiés;
- b) L'information qui doit être fournie dans le document d'accompagnement;
- c) La modalité d'utilisation d'identificateurs uniques et sa portée;

/...

Partie II:

- d) Les seuils de présence accidentelle ou non intentionnelle requis afin d'enclencher les conditions en matière d'identification;
 - e) L'examen des techniques d'échantillonnage et de détection existantes, en vue d'une harmonisation éventuelle.
4. Préparation d'un projet de décision aux fins d'examen par la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole.
 5. Questions diverses.
 6. Adoption du rapport.
 7. Clôture de la réunion.
